

BUREAU DU 19 OCTOBRE 2021 À 17H45

COMPTE RENDU

Le mardi 19 octobre 2021 à 17h45 le Bureau d'AQUAVESC s'est réuni au 12 rue Mansart 78000 Versailles, légalement convoqué par M. Erik LINQUIER.

Sont présents :

CA VGP : Erik LINQUIER, Richard DELEPIERRE, Luc WATTELLE

CA SQY : Catherine BASTONI, Eva ROUSSEL

EPT GPSO : Pierre CHEVALIER

Etait absent excusé : Eric BERDOATI

Date de la convocation : 12 octobre 2021

Date d'affichage de la délibération : 22 octobre 2021

Date d'affichage du compte rendu : 22 octobre 2021

Nombre de membres : En exercice : 7 Présents : 6 Votants : 6

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Monsieur le Président ayant vérifié le quorum, la séance est ouverte à 17h45.

Le procès-verbal du Bureau du 1^{er} septembre 2021 est soumis à l'approbation des membres du Bureau. Aucun commentaire n'étant formulé, le procès-verbal est adopté.

2021/16 : Demande de subventions relative à la couverture des filtres à charbon actif en grains (CAG) sur l'usine de Louveciennes

Ayant entendu l'exposé,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la demande de subventions relative à la couverture des filtres à charbons actif en grains de l'usine de Louveciennes.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers (Agence de l'Eau Seine-Normandie, ...) pour la couverture des filtres à charbons actif en grains de l'usine de Louveciennes.

AUTORISE le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tout document relatif à cette demande de subventions.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 22 octobre 2021.

Erik LINQUIER
Président d'AQUAVESC